Bigre ! RR accusé d’attaques à la bombe, menace de mort et harcèlement !

écrit par Christine Tasin | 29 avril 2023

Je réutilise le visuel de la pétition accusatrice pour illustrer mon article, parce que, effectivement, quand on voit le nombre d'antifas qui se déploient en Bretagne à chaque fois qu'il y a une initiative patriote, que ce soit à Callac, à Saint-Brévin ou dans des petites réunions locales, on comprend fort bien que la véritable extrême-droite, celle qui n'accepte pas les divergences, la pluralité des opinions ni la liberté de manifester est en effet très présente en Bretagne !

C'est sur le site de pétition Change.org que des Insoumis dont moult députés Insoumis associés au rappeur amoureux du djihad Médine et à nombre de gauchos qui n'ont pas compris que Staline était mort qu'on peut lire cela (voir la liste à la fin de l'article):

[…]

Tout aussi grave, le journal le Poher qui a couvert les événements de Callac (conclus par l'abandon du projet de centre d'accueil pour migrants) est lourdement menacé : attaque à la bombe, menace de mort et harcèlement envers la rédaction de Carhaix ***par Résistance républicaine, un site islamophobe.***

[…]

Certes, nous sommes islamophobes et nous en sommes fiers, mais, pour l'heure, ce n'est pas encore interdit pas loi, non ? Nous, à RR, dont les contributeurs sont si bien élevés, si compréhensifs devant les malheurs des victimes de l'islam, nous serions des terroristes, des poseurs de bombe, des gens capables de menaces de mort, des gens cultivant les lettres anonymes et autres harcèlements, alors que nous ne faisons qu'utiliser le « poids des mots », nos analyses pour dénoncer les manipulations et déclarations de nos ennemis politiques ? Il vaut mieux en rire qu'en pleurer, aurait dit ma grand-mère, mais quand même. Il y a là

atteinte à notre honneur, à celui de tous les contributeurs et tout particulièrement au mien, directeur de publication.

Cela s'appelle de la diffamation, je porterais bien volontiers plainte contre le Thomas Portes. La seule hésitation que j'aie c'est les finances de RR, parce que pour porter plainte il faut déposer une caution (on a perdu celle de 600 euros déposée pour notre plainte contre le Rappeur Nick Conrad puisqu'on n'a pas gagné). Par ailleurs, même si, en droit, je dois gagner ce procès, la justice étant ce qu'elle est, on ignore nos chances de gagner… Je consulte notre avocat en début de semaine.

Parce que, quand même… Le Poher, cette feuille de chou qui soutient l'invasion migratoire est insignifiante et on se serait salis pour un tel torchon ? Ah ! Ah ! Ah !

Rappel des faits :

Le 31 octobre 2022, en pleine bataille de Callac, Bernard Germain publie sur notre site un article répondant à un autre de la feuille de chou immigrationniste Le Poher. Cela s'appelle juste du débat, de l'argumentation et de la contre-argumentation.

https://resistancerepublicaine.com/2022/10/31/la-femme-est-lavenir-de-lhomme-non-cest-lafricain/

Et là, je ne sais si le Poher en mal de notoriété en a rajouté mais le petit journal inconnu prétend avoir reçu des menaces… Je me demande bien qui, en France, pourrait perdre son temps, son argent et risquer la prison pour un tel non-enjeu alors que les Résistants de Callac sont massacrés dans les grands journaux chaque jour… Mieux vaut en rire qu'en pleurer, qu'on vous dit.

Il n'empêche que, toute honte bue, le Poher porte plainte contre Bernard Germain et contre moi. Et voici ma réponse.

https://resistancerepublicaine.com/2023/02/10/decidement-ils-navalent-pas-leur-defaite-de-callac-et-un-proces-de-plus-pour-christine-tasin/

Le procès de Bernard Germain et moi aura lieu sans doute en mai ou juin prochain...

Merci à ceux qui le peuvent de nous aider pour les frais d'avocat de ce procès et aussi éventuellement pour la plainte en diffamation contre Portes et compagnie que j'envisage de déposer (cela dépendra essentiellement de nos finances et donc de vous, amis lecteurs).

Par paypal : https://resistancerepublicaine.com/don/

Par chèque à l'ordre de Résistance républicaine à envoyer à Résistance républicaine, 101 avenue du Général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14

***SIGNATAIRES de la tribune pourrie et diffamatoire* . Que du beau monde… Non, je le répète, Staline et autres Pol Pot ne sont pas morts !**

***Thomas Portes**, Président de l'Observatoire national de l'extrême droite et Député LFI-NUPES (93)*
***Medine**, Artiste rappeur*
***Yassine Belattar**, Humoriste, chroniqueur et animateur de radio et de télévision*
***Marianne Maximi,** Députée LFI-NUPES (63)*
***Mathilde Hignet**, Députée LFI-NUPES (35)*
***Murielle Lepvraud**, Députée LFI-NUPES (22)*
***Ségolène Amiot**, Députée LFI-NUPES (44)*
***Frédéric Mathieu**, Député LFI-NUPES (35)*
***Andy Kerbrat**, Député LFI-NUPES (44)*
***Dieynaba Diop**, Porte-parole du Parti Socialiste, Conseillère Régionale IDF et Adjointe au Maire Les Mureaux (78)*

***Julie Garnier**, Oratrice nationale La France insoumise, Conseillère Régionale Île-de-France*
***Marie-Madeleine Doré Lucas**, Tête de liste Bretagne insoumise aux élections régionales de juin 2021*
***Pierre-Yves Cadalen**, Tête de liste Bretagne insoumise aux élections régionales de juin 2021*
***Vincent Le Tertre**, Porte-parole La France insoumise Lorient (56)*
***Olivier Houzet**, Maire de Saint-Quay-Perros (22)*
***Erwann Dupont**, Président de la commission des activités internationales de la CCAS (CE d'EDF – élu CGT)*
***Jean-François Coulin**, Président du comité de coordination des CMCAS, CCAS (élu CGT)*
***Bruno Rathouit**, Président de la CMCAS Finistère-Morbihan (organisme social du personnel des Industries électriques et gazières) et délégué CGT (29-56)*
***Vincent Le Bayon**, Vice-président de la CMCAS Finistère-Morbihan et délégué CGT (29-56)*
***Gaël Classen**, Président de la CMCAS Berry-Nivernais et délégué CGT (18-36-58)*
***François Rippe**, Président de l'association France Palestine Solidarité de Morlaix AFPS (29)*
***Claude Léostic**, Présidente de la plateforme des ONG pour la Palestine et membre de l'AFPS (29)*
***Jonathan Daitch**, auteur et photographe militant de la cause palestinienne (22)*
***Youcef Brakni**, Membre du Comité vérité pour Adama*
***Olivier Cuzon**, Vice-président de la section brestoise de la Ligue des droits de l'Homme et secrétaire départemental du syndicat Sud-Solidaires Brest (29)*
***Pascale Robardet**, Secrétaire de la section Sud Santé Sociaux du CHRU Brest-Carhaix (29)*
***Guénola Le Huec**, Co-secrétaire départementale PCF 56*
***Marc Bacci**, Co-secrétaire départemental PCF 56 et membre du Collectif antifasciste du Morbihan (CAM)*
***Rozenn Métayer**, Conseillère départementale du canton de Lorient 2 (56)*

***Philippe Jumeau**, Adjoint à l'action sociale PCF, Mairie de Lanester*
***Marc Guillevic**, Responsable section PCF Lanester (56)*
***Hugo Sajhau,** Référent Place publique (31)*
***Gael Briand**, Conseiller régional Breizh a-gleiz et municipal à Lorient (UDB)*
***Patricia Riou**, Conseillère municipale déléguée à l'identité bretonne (56)*
***Damien Girard**, Chef de l'opposition de gauche et écologiste – Lorient et Conseil départemental (56)*
***Nicolas Chauvin**, Porte-parole EELV Pays de Lorient*
***Maurice Péron**, Adjoint au maire de Lanester (56)*
***Louis Chambelland**, Conseiller municipal à Lanester (56)*
***Yannick Dubourg**, Adjoint au maire de Plougonver (22)*
***Michelle Carmès**, Conseillère municipale à Pordic (22)*

https://www.change.org/p/ensemble-bloquons-l-expansion-de-l-extrême-droite-en-bretagne